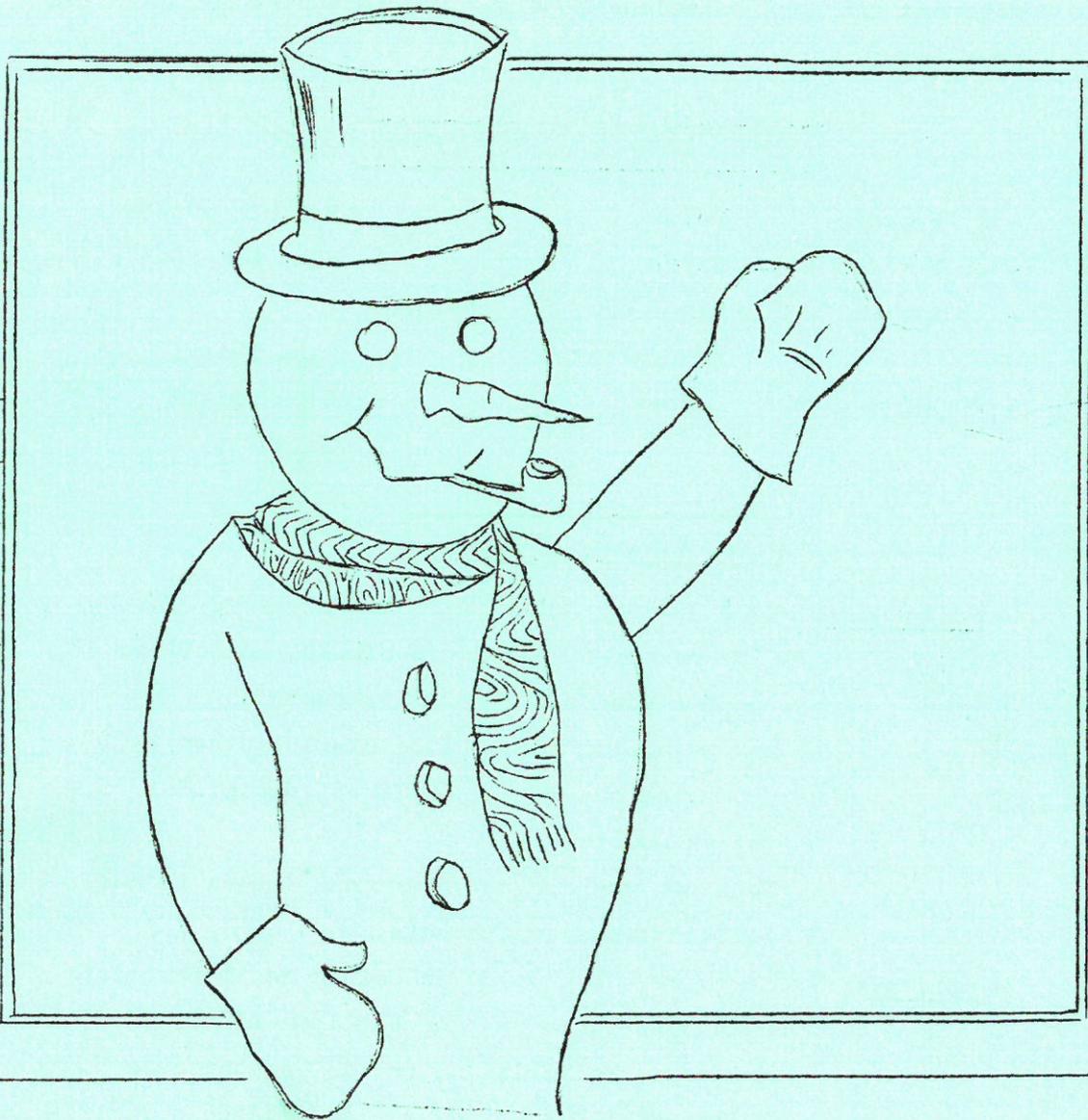


# ENTRÉE-NOUVEAU.

THIAVILLE 1/4 MEURTHE N° 242 FEVRIER 1988



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Le 8 Janvier, les responsables d'Associations étaient réunis à l'initiative du Maire avec leurs collègues de Lachapelle, pour décider, comme chaque année et chacun en ce qui le concerne, le calendrier 1988.

Celui-ci a été publié lors du précédent " ENTRE - NOUS ". Nul ne doute, compte tenu de la densité des festivités prévues, que chacun trouvera ce qu'il attend et que vous serez nombreux à assister à ces manifestations.

N'oublions pas que notre présence est le meilleur encouragement que nous puissions apporter aux bénévoles qui oeuvrent pour vous.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 21 Février Loto F.R. Thiaville
- 28 Février Belote F.R. Lachapelle
- 13 Mars Cavalcade, Bal costumé des enfants F.R. Thiaville
- 20 Mars Belote Club Amitié Thiaville

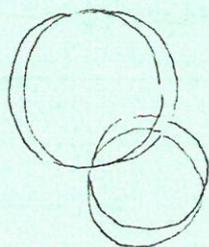
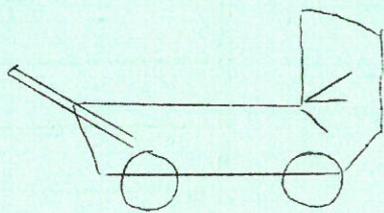
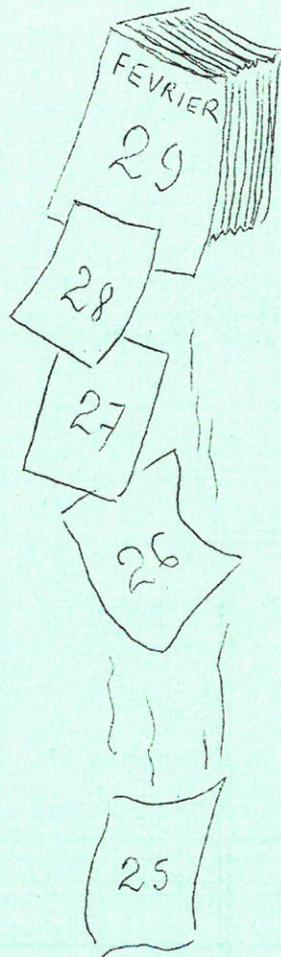
LA VIE DU VILLAGE

- Naissances: Le 5 janvier est né à Saint-Dié Hervé MILLER, fils de Mr. et Mme Alain MILLER, domiciliés 17, rue des Vosges à Thiaville/Meurthe.

Le 10 janvier est né à Saint-Dié Anthony, fils de Mr. et Mme Marcel BONTEMPS, domiciliés 15, rue du Moulin.

Tous nos voeux à ces deux nourrissons et nos félicitations aux parents.

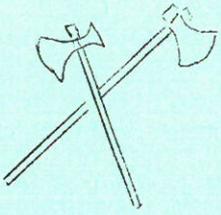
- Mariage: Le 19 mars à 16 h 30 en Mairie de Thiaville/M aura lieu le mariage de Philippe DIDRY, ouvrier mousser, domicilié 1, rue de Fagnoux avec Melle Sylvie SCHEIDER, vendeuse, domiciliée à Bertrichamps. La messe de mariage aura lieu à 17 h en l'église de Bertrichamps. Nos meilleurs voeux de bonheur aux futurs époux.



SAPEURS - POMPIERS

Au cours de l'année 1987, nos Sapeurs ont effectué 6 interventions, en particulier pour feux de cheminées et destructions de nids de guêpes.

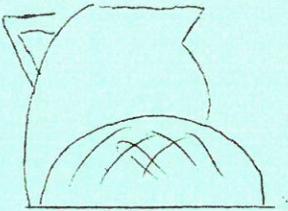
Il faut, bien évidemment, ajouter les séances d'instruction qui se sont déroulées à l'Annexe du Foyer Rural ainsi que les manoeuvres mensuelles.



NOTRE PAIN QUOTIDIEN

La boulangerie MULLER sera fermée du mardi 1er mars au lundi 14 mars 1988 inclus. Un dépôt de pain sera organisé salle de la Mairie dans les conditions habituelles, à savoir:

- le pain sera commandé et payé la veille pour le lendemain,
- le dépôt sera ouvert de 9 h 00 à 11 h 00.
- exceptionnellement, il sera ouvert aux heures ci-dessus le lundi 29 Février afin de prendre les commandes pour le lendemain, mardi 1er mars.



P E C H E

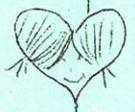
Par arrêté préfectoral du 19 janvier 1988, sont érigées en réserve de pêche, du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1988, les sections suivantes, sur la Meurthe:

- de la limite du département des Vosges au pont de Thiaville, y compris le canal de la papeterie.
- du pont de Baccarat à Mazelures.
- de la scierie FRANÇOIS au droit du barrage de Chenevières
- etc...

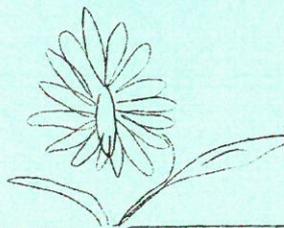
D'autres sections, plus en aval sur la Meurthe, y compris sur la Vezouze, sont également concernées. L'arrêté préfectoral peut être consulté en Mairie.



SANG DONNE . . . . . VIE SAUVEE . . . . .



.../...



LES PROVERBES

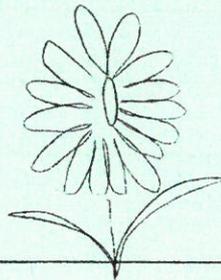
Proverbes de février

<u>en patois</u>	<u>traduction</u>
1 Slârve è lè Chandlou L'hiver rprend vigou	Soleil à la Chandeleur L'hiver reprend rigueur
2 Quand i pi le jou de la Chandlârve L'ours rentère pour quarante jous.	Quand il pleut le jour de la Chandeleur L'ours rentre pour quarante jours.
3 E lè Saint Blaise L'hiver s'épèhle	A la Saint Blaise L'hiver s'apaise.
4 Fèvre plein de nache A signe d'in bel été	Février plein de neige Est signe d'un bel été.
5 E lè Sainte Ogothe, L'ovoûne è lè roillotte.	A la Sainte Agathe, L'avoine au sillon.

M . J .

Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de THIAVILLE/M Directeur: JACQUEL M.

EN 88 THIAVILLE PLUS FLEURI  
ENSEMBLE ... ALLONS Y !



UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE LOCALE

LES MARIAGES      Entre célibataire et veuf ou deux veufs (suite)

" 28 fevrier 1724: Mariage entre Dominique Cordelier veuf en secondes noces de Loÿse George sans aucun Domicil fixe homme neanmoins d'une Vie honnête de moeurs Religieuses comme Il conste par les Certificats qui nous ont ete presentes et que nous avons envoyé a Toul sur lesquels nous avons reçu Lordre de Sa Grandeur Monseigneur Begon Eveque et Comte de Toul de proceder a la Celerion de ce Mariage en datte de Lonze fevrier de lade année que lon trouvera cy joingt d'une part et Anne halin aussy sans Domicil fixe Demt a Thiaville depuis pres d'un an par Interval veve de Jean Bertrand comme Il conste par le Certificat du Sieur Tarin pretre Cure de D'essey en Voëvre en lorraine Diocese de Toul en datte du vingt sept aoust de l'an mil sept cent vingt deux d'autre part ... "

A partir de 1740, une formule apparaît dans les actes:

" sans domicile fixe a choisi celui cy par Election " ou " tous deux de cette paroisse par emprunt "

" L'an mil sept cent quarante le dixieme jour du mois de juillet francois Briquet originaire de membressy diocese de Reims sans domicile fixe a choisi celui cy par Election et francoise dufey de la paroisse de St elophe diocese de Toul ont été fiancés ..." Mariés le 23 juillet 1740 (Le marié sait signer son nom et a pour tuteur un marchand bijoutier) "

En 1685, à Nossoncourt, " Nicolas Briquet natif de Fougerolle mercier courant le pays. "

En 1744, mariage de Louis Jacquot et Elisabeth leFebvre (aucune permission de l'Evêque, aucune élection de domicile).

" Le 22 février 1745, mariage entre Claude Leveque fils d'antoine leveque et de Marie Blaise ses pere et mere et marie parens fille de Louis Parens et d'Anne Bastien ses pere et mere tous deux de cette paroisse par emprunt ".

" Le 22.2.1745, mariage entre Pierre Hendry et Barbe Ominion veuve de deffunt Charle Boulange, tous deux de cette paroisse par emprunt... "

A partir de 1750, un nouveau système entre en vigueur: en plus de la permission de l'Evêque de Toul, déclaration de témoins:

" 11 Mai 1750: mariage entre Claude Nicolas Valtrin natif de Vagney sans domicile fixe fils de ..., d'une part et Jeanne fille de Marie Bulcourt de cette paroisse merciere sans domicile fixe d'autre part... Le soussigné Pierre Laurent Abel Prestre vicaire residant ala Chapelle en conséquence de la permission de Monseigneur l'Eveque en datte du vingt quatre avril de la

.../...

presente année ait reçu leur mutuel consentement et leur ait donné la benediction nuptiale en presence de Joseph Ferry paratre de la mariée mercier et sans domicile fixe, de Joseph doique et pierre les Pitons Laboureurs et manoeuvre a Thiaville et de Claude Baderot marchal ferrant ala Chapelle qui ont reconnu ces personnes libres pour le mariage avant la Celebration dicy

Claude nicolas valtrent Janne bour J ferry

Claude Baderot Joseph piton Pierre piton dominique piton P Abel vic "

1752: " mariage entre George litaize veuf en secondes noces ... et Therese dautroi veuve de feu George Fremilliot cy devant residante a Ste Berbe et depuis la mort de son mari sans domicile fixe... en consequence de la permission de Monseigneur l Eveque de Toul.... en presence de Dominique Colin, de Jean Coltat, de Laurent Boyé tous trois habitans et manoeuvres a Thiaville et Claude Baderot habitant et maréchal ferrant a La Chapelle qui ont declarez ladite Therese d'Autroi Libre pour le mariage et ont signés...

LES DECES.

1752: " L'an mil sept cent cinquante deux le trente octobre est decédé en cette paroisse agé d'environ soixante neuf ans Sébastien francois Natif de la paroisse du Toly sans domicile fixe..."

1755: " L'an mil sept cent cinquante cinq le second de Décembre a été trouvé au haut de Grand rup sur le chemin conduisant a Raõn le cadavre d'un homme agé d'environ soixante et quelques années et après la levée faite par le juge de Baccarat qui luy a trouvé des marques de chrétien il a été inhumé Le Lendemain dans le cimetiére de cette église avec les Cérémonies requises en présence de Jean Nicolas Philippe maire de Thiaville a l'instant on vient de déclarer que cet homme s appellait valentin Marchal mandiant "

J N Philippe B Didier Abel vic.

1756: " L'an mil sept cent cinquante six le douze avril a ete trouvé noyé dans la riviere de Meurte en la prairie de Thiaville un enfant male agé d'environ un an et demy apres la reconnaissance faite par la justice de Baccarat le lendemain il a été inhume dans le cimetiére..."

C . B . (à suivre)